LOMBARD ODIER

LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PrivilEdge - Ashmore Emerging Market Local Currency Bond, Syst. Hdg, (EUR), ND

(le "Compartiment") un compartiment de PrivilEdge (la "SICAV")
Catégorie N, classe distribution (novembre), EUR, hedgé, LU1517944085 (la "Classe")
La SICAV est gérée par Lombard Odier Funds (Europe) S.A. faisant partie du groupe Lombard Odier

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement

Le Compartiment est géré activement. Le JPM GBI-EM Global Diversified est utilisé à des fins de comparaison de la performance et des indicateurs du risque internes, sans impliquer de contraintes particulières pour les placements du Compartiment.
Le Compartiment a pour objectif de faire fructifier le capital à moyen terme.
Il investit principalement dans des obligations et des instruments similaires émis par des Etats émergents souverains et quasi-souverains et libellées en monnaies locales.
Le Gérant peut aussi investir jusqu'à 20% de ses actifs nets dans des titres de créance émis par des entreprises de marchés émergents et peut investir dans des instruments dont la valeur découle de la valeur et des caractéristiques d'un ou de plusieurs sous-jacents (dérivés).

Information

- Recommandation: ce Compartiment peut être inapproprié pour les investisseurs qui prévoient de retirer leurs fonds sous 3 ans.
- Fréquence de négoce: les parts de ce Compartiment peuvent être rachetées de manière quotidienne à votre demande.
- Le Compartiment est libellé en USD. Cette Classe est libellée en EUR. Le risque de change est hedgé.
- Politique de distribution: distribution (novembre) des revenus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible						A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible						Rendement potentiellement plus élevé
1	2	3	4	**5**	6	7

Description

Cet indicateur (SRRI) représente la volatilité annuelle historique du Compartiment sur une période de 5 ans. Lorsque les données disponibles portent sur moins de 5 ans, les rendements manquants sont simulés au moyen d'un indice de référence approprié. Le SRRI peut évoluer au fil du temps et ne doit pas servir d'indicateur des futurs risques ou rendements. Même la catégorie de risque la plus faible n'implique pas que le Compartiment est dénué de risques ou que le capital est nécessairement garanti ou protégé.

Catégorie

Le Compartiment investit dans un portefeuille diversifié de titres de créance de marchés émergents, dont au moins 80% sont émis par des entités souveraines ou quasi-souveraines.

Risques particuliers

Les risques suivants peuvent être importants mais ne sont pas nécessairement pris en considération de manière adéquate par l'indicateur synthétique et peuvent entraîner des pertes supplémentaires:
- Risque de crédit: un degré important d'investissement dans les titres de créance ou titres risqués implique un impact sensible du risque de défaut ou du défaut réel sur la performance. La probabilité de l'impact dépend de la solvabilité des émetteurs.
- Risque de liquidité: si un niveau important d'investissement est effectué dans des instruments financiers qui peuvent, dans certaines circonstances, avoir un niveau relativement faible de liquidités, il existe un risque majeur que le fonds ne soit pas en mesure d'effectuer des transactions à un moment propice ou à des prix avantageux. Cela pourrait réduire les rendements du fonds.
- Risque des marchés émergents: un investissement important dans les marchés émergents peut entraîner des difficultés à l'achat ou à la vente des investissements. Les marchés émergents sont également davantage susceptibles de connaître une instabilité politique et les placements détenus dans ces pays pourraient ne pas bénéficier de la même protection que ceux détenus dans des pays davantage développés.

Veuillez consulter l'Annexe B "Facteurs de risques" pour davantage de détails sur les risques.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Max 5.00%
Frais de sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par la Classe sur une année	
Frais courants	1.15%
Frais prélevés par la Classe dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution.
Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. En cas de conversion d'un Compartiment à un autre, une commission pouvant aller jusqu'à 0.50% de la valeur des parts converties s'applique.
Les frais courants communiqués se fondent sur les chiffres de l'exercice de 12 mois clos à la date du présent document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.
Dans certains cas, vous payez moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier ou distributeur.

Veuillez consulter la section 10 "Commissions et frais" du prospectus, disponible à l'adresse www.loim.com.

Performances passées

Avertissement relatif à la performance

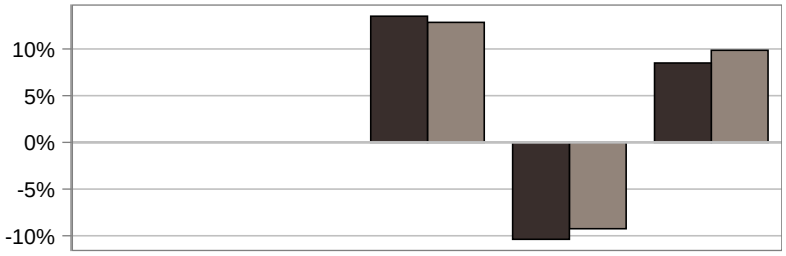
Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs.
Le diagramme de performance indique les rendements de la classe de parts. Il s'agit des changements en pour cent de la valeur d'inventaire nette du Compartiment intervenus dans la monnaie de la part entre la fin d'une année et la fin de l'autre.

Frais et commissions

Les frais courants du Compartiment sont inclus dans le calcul de la performance passée. Les frais d'entrée et de sortie en sont exclus.

Date et monnaie

Date de lancement du Compartiment: 30 novembre 2016.
Monnaie de référence du Compartiment: USD.



	2015	2016	2017	2018	2019
■ PrivilEdge - Ashmore Emerging Market Local Currency Bond, Syst. Hdg, (EUR), ND			13.5%	-10.4%	8.5%
■ JPM GBI-EM Global Diversified EUR Hedged			12.8%	-9.2%	9.9%

Informations pratiques

Dépositaire

La banque dépositaire est CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Publication

La valeur d'actif net des parts est calculée de manière quotidienne et disponible sur www.loim.com et au siège de la SICAV.

Informations complémentaires

Vous trouverez de plus amples informations sur la SICAV, ses compartiments et les classes de parts disponibles ainsi que des indications sur la vente et l'achat de parts et le changement de compartiment au sein de la SICAV sur Internet à l'adresse www.loim.com. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels de la SICAV ainsi que les informations sur la politique de rémunération en vigueur de Lombard Odier Funds (Europe) S.A. sont disponibles gratuitement en français, allemand et anglais sur le site www.loim.com et auprès du siège de la SICAV, 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.
Les actifs et passifs du Compartiment sont séparés des actifs et passifs des autres compartiments de la SICAV. Les tiers créanciers ne peuvent exercer aucun recours à l'égard des actifs du Compartiment.

Législation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et aux réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Conversion entre Compartiments

Dès lors que les investisseurs satisfont aux conditions énoncées par le prospectus, ils sont autorisés à échanger leurs parts dans ledit Compartiment contre des parts d'une autre classe de ce même Compartiment ou des parts d'un autre Compartiment de la SICAV.
Pour de plus amples informations concernant la conversion de parts, veuillez consulter la section 14 "Conversion de Parts" du prospectus, qui est disponible à l'adresse www.loim.com.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Lombard Odier Funds (Europe) S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 février 2020.